

École primaire des Explorateurs

1. Carnaval



Nous désirons remercier le sous-comité des membres de l'organisation de participation des parents qui assurera la réussite de la 11^e édition de notre fête du Carnaval. En effet, les élèves auront sûrement beaucoup de plaisir lors de notre traditionnelle fête carnavalesque qui se déroulera le vendredi 7 février prochain.

2. Semaine de relâche



Nous vous rappelons que l'école et le service de garde seront fermés du 3 au 7 mars inclusivement. Profitez de cette semaine de repos pour prendre l'air en famille et nous revenir en pleine forme par la suite!

3. Médicaments à donner aux élèves



Saviez-vous que par mesure de sécurité, les membres du personnel ne sont pas autorisés à donner des médicaments aux élèves, si ces derniers ne sont pas accompagnés de prescriptions médicales? De plus, notez qu'un formulaire d'autorisation doit obligatoirement être rempli à l'avance par le répondant légal pour qu'un employé puisse administrer un médicament à un enfant.

Merci de votre compréhension à cet égard!

4. Remise du 2^e bulletin

Nous désirons vous informer immédiatement que les rencontres de parents pour la remise du prochain bulletin auront lieu le jeudi 27 février entre 15 h et 20 h. Si la ou le titulaire de votre enfant le juge approprié, vous serez convoqué dans la semaine du 17 février prochain.





5. Mars, le mois de l'alimentation!

Comme à chaque année, le mois de mars est le mois de l'alimentation à l'école! En effet, dès le retour de la semaine de relâche, les élèves vivront 3 activités en lien avec les charcuteries. Cette année, les élèves participeront à un jeu questionnaire lié à une vidéo informative, ils apprendront comment se font les charcuteries et ils feront une dégustation de quelques produits afin de les reconnaître.

6. Capsule-santé « Faites confiance à l'appétit de votre enfant »

L'appétit de votre enfant peut varier. Il y a des périodes où il a faim et d'autres où il a moins faim. C'est surtout pendant les poussées de croissance qu'il aura un plus grand appétit.

Les repas doivent être des moments de plaisir et de partage. Pour éviter des problèmes aux heures du repas, il est bon ...

- d'établir une bonne routine quotidienne d'alimentation;
- de laisser l'enfant choisir la quantité qu'il veut manger;
- de faire confiance à son appétit.



Pour que votre enfant mange bien :

- Planifiez 3 repas et 2 collations par jour.
- Offrez des collations 2 heures avant ou 2 heures après le repas.
- Mangez tranquillement en famille.
- Laissez votre enfant choisir la quantité de nourriture qui le satisfait.
- Utilisez le Guide alimentaire canadien. Offrez à l'enfant une variété d'aliments nutritifs.
- Placez la nourriture dans l'assiette ou dans un bol de façon amusante: par exemple, faites un sourire avec des haricots et un nez avec une carotte.
- Évitez le jus et le lait avant le repas, car ils coupent l'appétit.

Un enfant qui mange selon son appétit :

- Grandit bien.
- Est plus éveillé et de bonne humeur.
- Est en meilleure santé.



7. Saviez-vous?



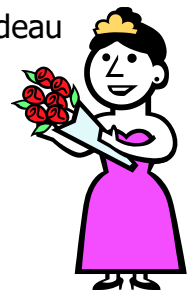
Saviez-vous que 4 projets d'envergure donnent une couleur toute particulière à notre école? En effet, nous sommes fiers d'être la seule école primaire du Centre de services scolaire de la Capitale à offrir à notre clientèle de l'équitation, du ski alpin et de la planche à neige, une formule de golf familial et un projet de vélo de montagne.

Saviez-vous que nous organisons aussi 3 sessions d'activités parascolaires annuellement? Ces activités sportives, artistiques et scientifiques se déroulent normalement en fin de journée, elles ont une durée de 60 minutes et se déroulent sur 8 semaines.

8. Nous aurons 2 reines et 2 rois!

Le vendredi 24 janvier dernier, dans le cadre de la 11^e édition du Carnaval de l'école, chaque classe a reçu un nom de duché, élu une duchesse et un duc. Le vendredi 7 février, 2 reines et 2 rois seront couronnés:

Maternelle (duché d'Hébert) :	Emma-Rose Michaud et Charles Robin
Maternelle (duché de Laval) :	Élyse Trépanier et Lochlan Hamel
Maternelle (duché de Lévis) :	Adèle Houde et Bryan Morin-Drolet
Maternelle (duché de Boucher) :	Charlotte St-Pierre et Xavier Delisle
Maternelle (duché de St-Jean) :	Zoé Marcotte et Arnaud Robert
1 ^{re} année (duché de Brûlé) :	Ellie Rioux et Laurent Ouellette
1 ^{re} année (duché de Cartier) :	Clara Gobeil et Arnaud Dumont
1 ^{re} année (duché de Joliet) :	Béatrice Poirier et Maddox Leblanc
1 ^{re} année (duché de Mercier) :	Eve Berrouard-Lefebvre et Jayce Beaulieu
2 ^e année (duché d'Amoyot) :	Laura Tremblay et Mason Bilodeau
2 ^e année (duché de La Salle) :	Clara Fiset et Loïk Gagnon
2 ^e année (duché de Beaubien) :	Ophélie Masson-Vernier et Logan Girard
2 ^e année (duché de Beaupré) :	Laurence Dallaire et Léonard Bérubé
3 ^e année (duché de Champlain) :	Maëlle Corriveau et Zachary Beaulieu-Ratté
3 ^e année (duché de Montcalm) :	Jasmine Caron et Konstantin Mustipan
3 ^e année (duché de Iberville) :	Émilie Simard et Léo Boulanger
3 ^e / 4 ^e année (duché de Laviolette) :	Élodie Gérin-Lajoie et Étienne Morin
4 ^e année (duché de Victoria) :	Emma Bérubé et Tyler Gervais
4 ^e année (duché de Radisson) :	Raphaëlle Bureau et Alex Scott
4 ^e année (duché de Maisonneuve) :	Mathilde Bisson et Adam Carle
5 ^e année (duché de Montmorency) :	Anabelle Pelletier-Martel et Ryan Bilodeau
5 ^e année (duché de Frontenac) :	Kelly-Ann Bédard et Julien Vallières
5 ^e année (duché de Brébeuf) :	Emmy Bachand et Victor Pépin
5 ^e année (duché de Saint-Laurent) :	Éliane Bérubé et Keenan Bégin
6 ^e année (duché du Sillery) :	Sofia Mariatti et Alexis Nolin
6 ^e année (duché de Nicolet) :	Amélya Martel et Jayke Cyr
6 ^e année (duché de Maizerets) :	Sofia Ouellet et Logan Godbout



9. Problème de santé chez un élève

Quel casse-tête pour les parents quand se présente l'épineuse question de l'exclusion de l'enfant lors d'une maladie! Nous sommes conscients qu'il survient alors d'importants problèmes d'organisation familiale et professionnelle! Cependant, 2 raisons fondamentales sont à la base des politiques d'exclusion en milieu scolaire.

Premièrement : Le bien-être de l'enfant lui-même

L'enfant malade n'est pas en mesure de participer efficacement aux apprentissages scolaires et aux activités de groupe.



Deuxièmement : La protection des autres personnes fréquentant le milieu scolaire

Être en contact avec une personne présentant des symptômes qui risquent de se transmettre entraîne des répercussions sur le bien-être et la santé des autres. L'exclusion vise donc à interrompre la transmission d'une infection en éloignant l'enfant malade.

Donc, nous vous recommandons de garder à la maison l'enfant qui présente l'une de ces manifestations : fièvre (37,6 degrés et plus), toux importante, écoulement nasal important, mal de gorge ou d'oreilles avec irritabilité, diarrhée, vomissement ou fatigue importante.

10. Élèves du cycle

Bravo à vous toutes et à vous tous pour vos beaux efforts! Vous avez été à l'honneur durant le dernier cycle dû à votre géniale serviabilité (13 au 24 janvier 2025). Continuez dans le même sens!

Maternelle (Madame Élise) :	Emma-Rose Michaud
Maternelle (Madame Julie) :	Emma Sénéchal
Maternelle (Madame Rebekka) :	Bryan Morin-Drolet
Maternelle (Madame Mylène) :	Océane Omgba Sabada
Maternelle (Madame Lison) :	Taylor Guay
1 ^{re} année (Madame Marie-Christine) :	Elliot Roussy
1 ^{re} année (Madame Amélie) :	Zachary Corbin
1 ^{re} année (Madame Jacinthe) :	Maéva Langlais
1 ^{re} année (Madame Elizabeth) :	Koraly Verreault
2 ^e année (Madame Pascale) :	Élyse Coulombe
2 ^e année (Madame Josée) :	Alexis Cantin
2 ^e année (Madame Natacha) :	Émile Bouchard
2 ^e année (Madame Éliane) :	Léonard Bérubé
3 ^e année (Madame Julie) :	Camille Martel
3 ^e année (Madame Geneviève):	Jasmine Caron
3 ^e année (Madame Joëlle) :	Mia Delage
3 ^e / 4 ^e année (Madame Catherine) :	Angéline Ouellet
4 ^e année (Madame Amélie):	Lily Berrouard-Lefebvre
4 ^e année (Madame Rachel) :	Anabelle Barrette
4 ^e année (Madame Bianca) :	Laurence Robichaud
5 ^e année (Madame Aldéa) :	Maverick Rouette
5 ^e année (Madame Anne-Isabelle) :	Aurélie Bujold
5 ^e année (Madame Sarah) :	Madison Martel
5 ^e année (Monsieur Jean-Christophe) :	Keenan Bégin
6 ^e année (Monsieur Édouard) :	Jake Rodrigue-Fillion
6 ^e année (Madame Kimberly) :	Roméo Canuel
6 ^e année (Madame Marie-Ève):	Logan Godbout



11. Merci à nos commanditaires!

Nous tenons à remercier une autre fois les généreux commanditaires qui nous permettent de faire de cette année scolaire une année riche en activités de toutes sortes!

- IGA des Sources Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- Caisse populaire de St-Raymond-Sainte-Catherine
- DUBK Design



Nous vous invitons à les encourager par vos visites!

Martin Savard
Martin Savard
Directeur

Maxime Sansfaçon
Maxime Sansfaçon
Directeur adjoint

Pierre-luc Dumais
Pierre-Luc Dumais
Aide à la direction